

INKANTER

Samedi 12 février 2022



KIG HA FARZ de l'école FM LUZEL

L'Amicale Laïque et Div-yezh de l'école FM Luzel vous proposent du Kig ha Farz à emporter le **dimanche 27 février** de 11h30 à 13h à la salle des fêtes.

Plat + dessert = 10 €

Réservations jusqu'au 14 février par téléphone au 06 68 44 46 86 / 07 69 56 82 57, dans les commerces de la commune.

Les bénéfices de cette opération serviront à financer les sorties des enfants.

Merci de prévoir vos plats.

VIDE ATELIER

de Droit À L'emploi Saint-Thé Loc

L'association propose un "vide atelier" de mobiliers restaurés par les bénévoles, le **samedi 26 février** de 10h à 17h à l'atelier situé Route de la Penzé en Loc-Eguiner (proche Ti Wanik). Ces meubles ont été récupérés lors des permanences en déchèterie ou gracieusement offerts.

Contact : 09 77 38 01 73

Zone Artisanale de Mez Menez à Saint-Thégonnec

Mail : droitalemploi.saint.the.loc@gmail.com

f [TZCLDSaintTheloc](https://www.facebook.com/TZCLDSaintTheloc)

DON DU SANG



Une collecte de sang aura lieu le **lundi 28 février**, à la salle des fêtes, de 8h40 à 13h.

Comme lors des précédentes collectes, il est indispensable de s'inscrire <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/> (Le formulaire sera

disponible 15 jours avant la collecte).

Les réserves de sang sont faibles actuellement, venez nombreux.

CHAMBRES D'HÔTES ET GÎTES

Dans le but de mettre à jour nos fichiers et de faire figurer les chambres d'hôtes et les gîtes sur le site internet de la commune, nous appelons les propriétaires de ces types d'hébergements à se faire connaître en mairie.

À noter que tout habitant qui souhaite proposer à la location une ou plusieurs chambre(s) d'hôtes doit en faire la déclaration préalable auprès de la mairie de son lieu d'habitation. S'il ne le fait pas, il risque une contravention de 450 €.

Contact : 02 98 79 61 06

mairie@saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh

INSCRIPTIONS LISTES ÉLECTORALES

Il est encore possible de s'inscrire sur les listes électorales ou de signaler un changement d'adresse **jusqu'au 4 mars 2022**.

Comme tous les 3 ans environ, cette année tous les électeurs et électrices recevront une nouvelle carte. L'ancienne doit être détruite. Nouveauté cette année : un QR code figurera sur la carte, permettant d'accéder rapidement aux démarches liées aux élections.

BIBLIOTHÈQUE

Les livres sont à l'honneur en janvier et février à la bibliothèque !

Sélection thématique : « Autour des livres »

Expositions : jusqu'à fin février : exposition ludique et interactive « L'École des loisirs autour du monde ».

Atelier coloriage : Le prochain atelier aura lieu le **mercredi 16 février** de 15h à 17h.

Ludothèque : **mercredi 23 février** de 13h15 à 15h45 à la bibliothèque.

Nuits de la lecture, nouvelles dates :

« Aimons toujours, aimons encore ! »

Jeudi 24 février à 18h30 : rencontre avec Pascal Rannou, auteur de « La littérature bretonne de langue française ».

Samedi 26 février à 17h : « Écoutez l'Amour ! ». Les adultes aussi ont droit aux histoires. Venez écouter des lectures d'albums, de poésies, d'extraits de textes, sur le thème de l'amour.

Horaires de la bibliothèque :

Mardi, jeudi et vendredi 16h30-18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h30-18h30

Samedi : 10h-12h et 14h-17h

Horaires vacances :

Du mardi au vendredi 12h-12h et 16h-18h30

Samedi : 10h-12h et 14h-17h

Espace bibliothèque de Loc au Ti Wanik

Le mardi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 14h à 17h.

Mail : bibliotheque@saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh

Tél. : 02 98 78 96 83

f [bibliothequesaintthegonnecloceguiner](https://www.facebook.com/bibliothequesaintthegonnecloceguiner)



CABINET DENTAIRE

Depuis le 1^{er} février, le cabinet dentaire a ouvert ses portes, apportant ainsi une offre de soins supplémentaires aux habitants du territoire. Contrairement aux fausses rumeurs qui circulent, la patientèle est essentiellement locale avec une très grande part d'habitants de la commune et des environs très proches.

La demande est tellement forte que déjà les deux praticiennes ont dû geler les prises de rendez-vous pour ne pas mettre en péril la continuité des soins des patients reçus en février, mars et avril.

Pour autant, elles répondront au maximum à la demande des habitants de la commune mais sans doute cela devra-t-il s'étaler dans le temps.

L'arrivée prochaine d'une assistante secrétaire permettra des prises de rdv téléphoniques, plus accessibles pour tous.

Nous avons la chance de pouvoir bénéficier de cette offre de soins et il est de notre responsabilité de réserver le meilleur accueil à nos deux dentistes qui font de leur mieux pour répondre à la demande. Soyons donc tous indulgents à leur égard.

OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'Agence Postale Communale a ouvert ses portes le **18 janvier** à l'angle de la salle des associations.

Horaires :

Mardi, jeudi et vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
Mercredi et samedi : de 9h à 12h

COLLECTE DES DÉCHETS POUR LE BOURG DE SAINT-THÉGONNEC

Depuis le 1^{er} février, Morlaix communauté a mis en œuvre un nouveau mode de collecte en bac individuel sur le bourg de Saint-Thégonnec.



Cette réorganisation va être déployée sur l'ensemble de la communauté à moyen terme.

Elle permettra d'optimiser le travail des équipes de tri des déchets recyclables et de s'inscrire ainsi dans les mêmes pratiques que l'ensemble des communautés du département.

En effet, nous étions une des rares communautés du Finistère à travailler avec des sacs jaunes.

Pour ce qui est du ramassage et pour répondre à quelques interrogations, il y aura bien un ramassage tous les quinze jours - semaine impaires - pour les bacs au couvercle grenat (ordures ménagères résiduelles qui doivent être mises dans des sacs) et tous les quinze jours également pour les bacs au couvercle jaune - semaines paires - (déchets recyclables en vrac) en alternance.

Quand un des ramassages tombe un jour férié, il sera décalé au jour d'avant ou au jour d'après. L'information vous sera communiquée en amont.

Rappel : Seuls les nouveaux bacs seront collectés. Si vous n'en avez pas eu, veuillez contacter le service collecte et valorisation des déchets au **numéro vert : 0 800 130 132 (numéro gratuit)**.

Sont concernés tous les usagers du bourg de Saint-Thégonnec : particuliers comme professionnels.

PARUTIONS DANS L'INKANTER

Vous êtes une association et vous souhaitez que votre manifestation ou information apparaisse sur les prochains Inkanter. Vous pouvez nous les adresser avant chaque jeudi des semaines impaires à l'adresse : communication@saint-thegonnec-loc-equiner.bzh.

PERMANENCES EN MAIRIE DE SAINT-THÉGONNEC

Port du masque obligatoire

Assistante sociale

Jeudi 3 mars 2022 de 9h à 12h. Prendre rendez-vous auprès de la mairie de Saint-Thégonnec.

Mission locale du Pays de Morlaix

Les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois, de 14h à 17h, sur rendez-vous au 02 98 15 15 50.

Conciliateur de justice

Le vendredi 4 mars 2022 de 9h à 12h. Prendre rendez-vous auprès de la mairie de Saint-Thégonnec.

Accueil de proximité des Finances Publiques

Tous les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis du mois de 14h à 17h.

Prochaines permanences : 25/02, 11/03 et 25/03.

Ouverture de la campagne FDVA2

Soutien au fonctionnement et à l'innovation Finistère – 2022

L'État contribue au développement de la vie associative au travers notamment d'un soutien financier au titre du **Fonds pour le Développement de la Vie Associative** « Fonctionnement et innovation » (FDVA 2) qui accorde des subventions à des associations (loi du 1^{er} juillet 1901).

Il comporte deux axes :

Axe 1 « Fonctionnement » : soutien au projet associatif

Axe 2 « Innovation » : coopérations pour des projets innovants.

La demande de subvention est à compléter en ligne via la plateforme [Le Compte Asso](https://link.infini.fr/fdva2), y compris les pièces demandées.

Date limite de retour des dossiers de demande de soutien : 7 mars 2022 à 23h59

Plus d'information sur :

<https://link.infini.fr/fdva2>



Alerte, le moustique tigre arrive et nos alliés hirondelles et martinets disparaissent, réagissons !



Alors que certaines espèces deviennent invasives, d'autres, en particulier hirondelles et martinets, voient leurs populations chuter chaque année. Une des causes est la perte des sites accueillant leurs nids, alerte le Groupe « Hirondelles & Martinets » Finistère de la LPO Bretagne (Ligue pour la Protection des Oiseaux et de la Biodiversité).

Sauver ces magnifiques oiseaux si proches de nous, dont l'existence dépend de nous, c'est d'abord les protéger, empêcher tout dérangement autour des nids, surtout en période de nidification, et les actions suivantes peuvent y contribuer :

- Installer des nids artificiels adaptés pour les hirondelles ou des nichoirs spécifiques pour les martinets (nous contacter pour savoir où se les fournir),
- En façade, poser des planchettes anti-salissures à 50 cm sous les nids des hirondelles de fenêtre,
- Disposer au sol de la boue argileuse, dans un endroit bien dégagé, et à proximité des zones de nidification, si ce matériau, indispensable pour la fabrication de leurs nids, fait défaut.

Si vous souhaitez les aider par ces actions, un accompagnement est souhaitable par les bénévoles du Groupe dédié à ces oiseaux.

Contact : 07 49 22 17 84 ou mail : hirondelles29@lpo.fr.

Vous avez des nids d'hirondelles et/ou de martinets chez vous, les travaux de rénovation ou d'entretien des bâtiments ne pourront avoir lieu en période de nidification. Avant toute intervention hors de cette période, consultez l'association pour des conseils, car les nids ne devront pas être impactés.

Réservez cette année le meilleur accueil à nos hirondelles et martinets qui nous le rendront bien en réduisant efficacement les moustiques.



2 place de la mairie • Saint-Thégonnec - 29410 SAINT-THÉGONNEC LOC-ÉGUINER • Téléphone : 02 98 79 61 06 / 02 98 78 07 87
2 plasenn an ti-kêr • Sant-Tegoneg - 29410 SANT-TEGONEG LOGEGINER • Pellgomz : 02 98 79 61 06 / 02 98 78 07 87

Mail/Postel : mairie@saint-thegonnec-loc-equiner.bzh • Site/Lec'hienn : saint-thegonnec-loc-equiner.bzh • [f Commune de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner](https://www.facebook.com/Commune-de-Saint-Thégonnec-Loc-Eguiner)